



ArcelorMittal

Rapport de
responsabilité
sociétale
France 2022



Avertissement

Ce document n'est pas un rapport social. Il permet néanmoins de donner aux parties prenantes une information pertinente au niveau national à l'aide de données de performances extra-financières des sites d'ArcelorMittal en France conformément aux méthodes de consolidation du groupe.

Sommaire

- I. L'ENGAGEMENT D'ARCELORMITTAL POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE
- II. PRESENTATION D'ARCELORMITTAL EN FRANCE
- III. LA GOUVERNANCE
 - 1. Ethique des affaires
 - 2. Droits de l'Homme
 - 3. Mécanisme d'alerte et de recueil des signalements
 - 4. Identification et évaluation des risques
- IV. LES 6 THEMES DU DEVELOPPEMENT DURABLE
 - 1. La santé, la sécurité
 - 2. L'environnement
 - 3. Le changement climatique
 - 4. Assurance clients et chaînes d'approvisionnement
 - 5. Un engagement social
 - 6. L'innovation



ArcelorMittal est un des leaders mondiaux de la production sidérurgique et minière présent dans 60 pays et disposant d'une présence industrielle dans 17 pays. Notre groupe est le principal fournisseur d'acier de qualité des grands marchés sidérurgiques, comme l'automobile, la construction, l'électroménager et l'emballage, s'appuyant sur son département de recherche et développement d'envergure mondiale et sur d'excellents réseaux de distribution.

Notre objectif est de contribuer à construire un monde meilleur avec des aciers plus intelligents. Des aciers fabriqués à l'aide de procédés innovants qui consomment moins d'énergie, émettent beaucoup moins de carbone et réduisent les coûts. Des aciers plus propres, plus résistants et réutilisables. Des aciers pour les véhicules électriques et les infrastructures d'énergies renouvelables, qui accompagneront la transformation des sociétés au cours de ce siècle.

I. L'ENGAGEMENT D'ARCELOMITTAL POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE

Les besoins de la société évoluent, et ArcelorMittal, en tant que producteur d'acier, continue de progresser. Les clients, les institutions publiques et l'ensemble des parties prenantes s'attendent à ce que les entreprises produisent non seulement des résultats tant qualitatifs que financiers, mais aussi qu'elles apportent une contribution plus durable à la société dans son ensemble. C'est pourquoi, pour être le producteur d'acier de l'avenir, ArcelorMittal s'engage à inventer des aciers plus performants pour un monde meilleur.

La sécurité, la durabilité, la qualité et le leadership sont les valeurs fondamentales sur lesquelles ArcelorMittal s'appuie pour agir de manière responsable à l'égard de la santé, de la sécurité et du bien-être de son personnel, de ses cotraitants et des communautés au sein desquelles il opère. Reconnu pour son engagement en faveur du développement durable, ArcelorMittal est depuis 2007 membre de l'indice FTSE4Good qui mesure la performance des entreprises répondant aux normes de responsabilité d'entreprises mondialement reconnues, ainsi que des indices Euronext Vigeo Europe 120 et STOXX® Global ESG Leaders. En outre, ArcelorMittal participe également depuis 2005 au CDP (Carbon Disclosure Project), organisme indépendant

sans but lucratif qui invite les entreprises à mesurer et à rendre public leurs impacts sur l'environnement et les ressources naturelles. En 2021, notre groupe est noté B et est reconnu pour son engagement avec un classement A pour le « Supplier Engagement Leadership » le meilleur classement pour l'engagement dans le changement climatique, reconnaissant un réel leadership. En 2018, ArcelorMittal a soutenu les recommandations du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (TCFD, Task force on Climate-related Financial Disclosures), auxquelles le rapport 2019 sur l'action climatique constitue une réponse, et a signé le French Business Climate Pledge 2019, aux côtés d'une centaine d'autres grandes entreprises françaises. Notre groupe a rejoint également depuis 2003 le Pacte mondial des Nations Unies qui identifie 10 principes clés définissant les valeurs d'entreprise à mettre en œuvre dans la conduite des affaires. Dans le cadre de sa collaboration avec le SBTi (Science Based Targets Initiative), ArcelorMittal s'est aussi engagé en 2021 à publier une cible scientifique dans les deux prochaines années. La collaboration aidera le SBTi à développer une nouvelle méthodologie scientifique pour le secteur de l'acier.



Parallèlement, ArcelorMittal est à l'initiative, depuis 2019, avec d'autres acteurs sidérurgiques, de la création d'une nouvelle norme sectorielle de développement durable, Responsible Steel™, visant au respect de critères élevés dans les domaines social, environnemental et de gouvernance. Actuellement 12 sites du groupe ont été certifiés en Europe et au Brésil et deux filiales françaises, ArcelorMittal France et ArcelorMittal Méditerranée, ont obtenu leur certification en mai 2022. Cf. détails relatifs à cette norme dans la partie « Assurance clients et chaînes d'approvisionnement ».

Enfin, ArcelorMittal s'engage sur les objectifs de l'Accord de Paris :

- Réduire ses émissions de CO₂ de 35 % d'ici 2030 en Europe, référence 2018 sur les scopes 1 et 2 et de 25 % dans le monde,
- Et vise à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

En Juillet 2021, le groupe a publié un deuxième Climate Action Report.

<https://corporate.arcelormittal.com/media/press-releases/arcelormittal-publishes-second-group-climate-action-report>

ArcelorMittal a ainsi défini sa responsabilité sociétale au travers de 6 thèmes :

- La santé, la sécurité et le bien-être au travail pour ses salariés
- Des produits pour des modèles de vie et des infrastructures plus durables
- Une utilisation responsable des ressources de l'air, de l'eau et des sols
- Une utilisation responsable de l'énergie pour un avenir bas-carbone
- Une chaîne d'approvisionnement fiable et efficace pour ses clients
- Un rôle actif auprès de ses communautés de vie et une contribution citoyenne partagée et valorisée.

L'ensemble des défis et des opportunités auxquels ArcelorMittal est confronté se retrouvent dans ces objectifs de développement durable reconnus comme fondamentaux pour le plan stratégique de l'entreprise à long terme.

Le groupe a mis en place une gouvernance de ces thèmes au travers d'un comité de développement durable qui assure un pilotage des enjeux du développement durable. Le comité de développement durable est composé de trois membres, dont deux sont indépendants. Les membres sont nommés par le conseil d'administration. La fonction principale du comité de développement durable est d'assister le conseil d'administration dans de nombreux domaines dont la rédaction d'un rapport sur le plan de développement durable inclus dans le rapport annuel d'ArcelorMittal.

ArcelorMittal a mis en place un processus d'identification et de gestion des risques, dans lequel les risques sont appréhendés et gérés par la hiérarchie. Une fonction « Risques » facilite les échanges et aide au suivi des plans d'action. Les risques critiques sont remontés à travers les lignes de reporting existantes, et les décisions à prendre sont corrélées aux autres décisions opérationnelles et stratégiques. Le Comité d'audit et de gestion des risques assiste le Conseil d'administration du groupe dans la surveillance des risques auxquels ArcelorMittal est exposé ainsi que dans le suivi et l'examen du cadre et du processus de gestion des risques. L'ensemble des facteurs de risque est décrit dans le rapport 20F, point 3D.



II. PRESENTATION D'ARCELORMITTAL EN FRANCE

ArcelorMittal en France, c'est 15 064 salariés, plus de 40 sites de production, trois sites de R&D, deux Digital Labs et un réseau de distribution et de centres de services.

Les activités industrielles d'ArcelorMittal en France sont réparties selon les trois divisions d'ArcelorMittal Europe : Produits plats, Produits longs et Downstream Solutions, auxquelles s'ajoute la recherche et développement (R&D).



Les activités du segment Produits plats en France sont principalement représentées par deux entités : ArcelorMittal France pour la moitié nord de la France et ArcelorMittal Méditerranée pour le sud.

ArcelorMittal France compte un site administratif et commercial à Saint-Denis (93) et sept usines : Dunkerque (59), Mardyck (59), Desvres (62), Montataire (60), Florange (57), Mouzon (08) et Basse-Indre (44). Ces sites fournissent de l'acier à de nombreux secteurs industriels, tels que l'emballage, l'industrie générale, et surtout l'automobile. Les usines d'ArcelorMittal France sont stratégiquement implantées à proximité des grandes entreprises du secteur automobile européen. Six pays d'Europe (France, Allemagne, Royaume-Uni, Belgique, Espagne et Italie) représentent à eux seuls près des trois quarts des livraisons d'ArcelorMittal France. En 2021 et 2022, ArcelorMittal France a ouvert deux Digital Labs, à Dunkerque et à Florange.

ArcelorMittal Méditerranée compte deux sites dans le sud de la France : Fos-sur-Mer (13) et Saint-Chély-d'Apcher (48). Le site intégré de Fos-sur-Mer produit des aciers pour l'automobile, l'industrie, les tubes... Ces produits sont majoritairement expédiés dans les pays du bassin méditerranéen : Espagne, Italie, Grèce, Turquie et Maghreb. Le site de Saint-Chély-d'Apcher est spécialisé dans la production d'aciers électriques haut de gamme destinés au marché des véhicules électriques et hybrides et aux alternateurs pour la production d'énergie.

ArcelorMittal Tailored Blanks, avec une usine à Uckange (57), fournit à l'industrie automobile des flans soudés laser, une solution novatrice qui combine différentes nuances d'acier dans une seule tôle, pour diminuer le poids des véhicules tout en améliorant leur sécurité.

Dans le segment des Produits longs, l'usine de Gandrange (57) fabrique des tiges et barres en acier qui servent les clients des secteurs de l'automobile, de l'énergie et de la mécanique, et ArcelorMittal Wire Solutions produit des fils et des câbles.

ArcelorMittal Downstream Solutions rassemble des activités industrielles, des centres de services et des activités de distribution. Les activités industrielles présentes au sein de la division ArcelorMittal Downstream Solutions couvrent un large éventail de produits acier de spécialité : ArcelorMittal Industeel produit des tôles fortes, des plaques et des pièces forgées ; ArcelorMittal Construction fabrique des produits d'enveloppe du bâtiment en acier : planchers, parements de façade, panneaux sandwich et profils de bardage et de couverture ; et ArcelorMittal Tubular Products produit des tubes.

Les Centres de services (huit implantations en France) transforment l'acier pour livrer des produits et solutions sur mesure répondant aux besoins des clients du secteur automobile et d'autres industries. Enfin, avec 35 sites en France plus un site internet e-commerce e-steel.arcelormittal.com, les activités de Distribution se situent au plus près des clients (particuliers, artisans, PME et grandes entreprises) pour leur livrer des produits acier, inox et aluminium. Pour compléter cette gamme de produits, une activité de parachèvement des produits longs apporte des solutions sur mesure.

Près de la moitié des équipes de recherche et développement d'ArcelorMittal dans le monde sont implantées en France, avec trois sites principaux rassemblant plusieurs centres de recherche. À Maizières-lès-Metz (57), un centre de recherche Produits se consacre aux



nouveaux aciers destinés à l'automobile et à l'emballage, un centre Process à l'amélioration et au développement des procédés de fabrication ainsi qu'aux mines, et un troisième aux produits longs (fils et barres). À Montataire (60), le centre de recherche est exclusivement

consacré aux solutions acier pour l'automobile. Enfin, le centre du Creusot (71) développe de nouveaux produits et apporte une expertise sur les plaques de spécialité destinées à des marchés exigeants.

III. LA GOUVERNANCE

La transparence dans la gouvernance des organisations est devenue autant une exigence sociale d'une garantie éthique dans le processus de prise de décision qu'un moyen de préserver les intérêts des différentes parties impliquées dans l'activité économique. De fait, la gouvernance d'entreprise est aujourd'hui aussi importante que la performance financière. Dans ce processus, il est essentiel de maintenir une relation intègre avec les parties prenantes, en répondant à leurs préoccupations de manière transparente. L'objectif est d'intégrer les principes de responsabilité d'entreprise dans la gestion de nos activités quotidiennes.

Conformément aux directives du Groupe, un vaste programme de politiques de conformité a été mis en place pour montrer la voie à suivre dans des domaines sensibles touchant à l'éthique des affaires et à la gouvernance d'entreprise. ArcelorMittal a adopté un mode de gouvernance d'entreprise axé sur une culture d'intégrité afin d'assurer la conformité et une gestion raisonnée des risques opérationnels. Faire preuve de responsabilité et de respect à l'égard de ses salariés et de l'ensemble des parties prenantes, écouter activement leurs préoccupations et y répondre forment une composante essentielle de l'entreprise.

1- Ethique des affaires

ArcelorMittal sensibilise l'ensemble de ses salariés aux principes de la responsabilité sociétale de l'entreprise et s'investit pour consolider une culture positive de l'intégrité. Cet engagement est incarné dans un Code de conduite des affaires et est soutenu par un cadre complet de politiques et de procédures notamment dans les domaines des droits de l'Homme, de la lutte contre la corruption et du délit d'initié. Ces documents reflètent les principes et concepts du Pacte mondial des

Nations Unies, des Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et des objectifs de développement durable des Nations Unies. Cet engagement s'accompagne d'une formation régulière des salariés à des sessions de formation à une gouvernance responsable.

Conformité et Code de conduite des affaires

Le Code de conduite des affaires ArcelorMittal définit ce que signifie « agir avec intégrité » dans la pratique. Il s'applique à tous les administrateurs, dirigeants et employés d'ArcelorMittal dans le monde. Sur la base d'une matrice basée sur les fonctions de chacun, les salariés suivent tous les trois ans une formation leur permettant d'identifier les enjeux de conformité dans leurs activités quotidiennes ainsi que les domaines et les activités les plus à risque afin d'acquérir les bons réflexes. En 2022, 91,3 % des employés d'ArcelorMittal dans le monde ont suivi la formation sur le Code de conduite des affaires, 96 % ont suivi la formation anti-corruption.



2- Droits de l'Homme

ArcelorMittal a élaboré sa première politique sur les droits de l'homme en 2010 et l'a révisée régulièrement conformément aux Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme et à la loi britannique sur l'esclavage moderne. La politique actuelle du groupe a été approuvée par le Conseil d'administration en juin 2017. Elle s'inspire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme des Nations Unies, de la Charte internationale des droits de l'Homme, des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail et du Pacte mondial des Nations Unies. Elle vise également à contribuer aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et notamment à l'ODD 8 « Travail décent et croissance économique » qui inclut l'objectif 8.7 sur l'éradication de l'esclavage moderne. Cette politique comprend des engagements envers les travailleurs, les collectivités locales et les partenaires commerciaux et couvre la santé et la sécurité, les droits des travailleurs et les droits des peuples autochtones. Conformément à ces engagements, la sécurité, la priorité absolue du groupe, représente 10 % du régime d'incitations financières pour le CEO office.

Le groupe exige que tous les employés concernés suivent une formation sur les droits de l'Homme tous les trois ans. En 2022, 95 % des employés d'ArcelorMittal dans le monde ont suivi la formation sur les droits de l'homme. Deux managers d'ArcelorMittal France ont été formés à la fonction de Human Rights Officer.

En ce qui concerne les fournisseurs, ArcelorMittal a opté pour une politique Achats globalisée, à savoir un référencement par grandes zones géographiques, voire mondial. Le risque le plus important pour les droits humains a été identifié au niveau des matières premières. Depuis 2011, le Code d'approvisionnement responsable

d'ArcelorMittal établit des normes minimales pour les fournisseurs et décrit comment le groupe collaborera avec eux pour les atteindre. Chaque année, une évaluation des principaux fournisseurs stratégiques est réalisée au regard de ce Code : en 2022, 255 fournisseurs ont été audités au niveau mondial. Le groupe continue d'améliorer son processus d'approvisionnement afin de mieux s'aligner sur la future législation européenne en matière de diligence raisonnable qui devrait être adoptée en 2023. Au cours des dernières années, un travail important a été réalisé sur la cartographie des risques sociaux et environnementaux dans la chaîne d'approvisionnement des matières premières, avec une analyse par fournisseur, par pays et par matière. Cette démarche est complexe, compte tenu de l'intrication de la chaîne d'approvisionnement.

3- Mécanisme d'alerte et de recueil des signalements

Les employés et les autres parties prenantes peuvent signaler toute violation des politiques et procédures de l'entreprise, que ce soit dans le domaine des affaires, de l'anti-corruption, de l'environnement ou des droits de l'Homme. Ce signalement se réalise à travers un service de signalement confidentiel hébergé sur le site web corporate www.arcelormittal.com. Des lignes téléphoniques confidentielles ad hoc sont également activées. Toutes les allégations font l'objet d'une enquête en bonne et due forme par le Département Global Assurance. En France, des mesures ont été prises au niveau de chacune des filiales françaises afin de mettre ce dispositif en conformité avec la loi Sapin 2 (n° 2016-1691 du 09/12/2016).

Liste des Politiques et Codes en vigueur dans l'ensemble des filiales du groupe, information accessible par tous les salariés sur le site ArcelorMittal France ou ArcelorMittal corporate.

- Health and Safety policy (politique Santé Sécurité)
- Human rights policy (politique des droits de l'Homme)
- Environmental policy (politique environnementale)
- Code of Business Conduct (code de conduite des affaires)
- Anti-corruption procedure (procédure anti-corruption)
- Anti-fraud policy (politique anti-fraude)
- Code for responsible sourcing (code pour un approvisionnement responsable)
- Guide to responsible sourcing (guide pour un approvisionnement responsable)

Pour les salariés français, les formations suivantes sont disponibles en français :

- Code de conduite des affaires
- Anti-corruption
- Droits de l'Homme
- Systèmes d'alerte

Le groupe surveille en permanence les meilleures pratiques reconnues au niveau mondial et améliore ses normes et procédures de gouvernance d'entreprise en conséquence.

4- Identification et évaluation des risques

La méthode de gestion des risques du groupe est appliquée aux domaines visés par la loi française sur le devoir de vigilance, à savoir : les droits humains et les libertés fondamentales, la santé, la sûreté et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement. Des actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves sont mises en œuvre à travers les différents dispositifs mis à disposition des filiales par le groupe pour leur activité en France.



IV. LES SIX THEMES DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Les objectifs de développement durable adoptés par ArcelorMittal résument de manière globale comment relever le défi d'un avenir plus

sûr en couvrant l'ensemble de nos activités et de notre environnement.

1- La santé, la sécurité

Sécurité

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2022	Données France 2021	Données France 2020
Sécurité	Taux de fréquence d'accidents de travail avec arrêt	2,05	2,29	1,69
	Nombre d'accidents mortels	0	1	0

L'amélioration de la sécurité, et en particulier de la prévention des accidents mortels, est une priorité absolue pour ArcelorMittal. C'est pourquoi ArcelorMittal s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche visant l'objectif zéro : aucun accident mortel et aucune blessure grave en France. En 2022, nos résultats se sont améliorés sans aucun accident mortel mais le taux de fréquence d'accidents de travail avec arrêt reste élevé au regard des performances precovid.

La sécurité est l'un des six thèmes de « Développement durable » supervisé au niveau du groupe par le Comité de nominations, de rémunérations, de la gouvernance d'entreprise et du Développement durable du Conseil d'administration.

Elle fait partie intégrante des valeurs du groupe.

ArcelorMittal s'investit pour que chaque heure travaillée sur les sites le soit en toute sécurité, pour l'ensemble des personnes opérant dans ses installations, salariés comme sous-traitants. Le groupe s'engage sur le long terme pour maîtriser les risques et réduire l'occurrence de faits accidentels. Dans ce cadre, tous les sites industriels d'ArcelorMittal en France

métropolitaine sont certifiés OHSAS 18001 (Management de la sécurité au travail) et de nombreuses actions de formation et de prévention sont menées au quotidien.

Des programmes de formation à la sécurité ont été développés tant pour l'encadrement que pour les équipes et sont déployés régulièrement sur l'ensemble des sites.

Chaque année, des actions sont menées afin de renforcer notre politique de vigilance. Ainsi les « journées Santé Sécurité », actions menées sur l'ensemble des sites français et mondiaux du groupe, visent à créer une culture de vigilance partagée, dans laquelle les risques et les dangers sont identifiés et compris de tous. Les pratiques exemplaires sont mutualisées et de nouvelles mesures sont prises aux différents niveaux de l'organisation. De même, après chaque accident, une analyse (arbre des causes) est faite et donne lieu à un REX (retour d'expérience).

L'éradication des risques en matière de sécurité est une priorité pour le groupe au niveau mondial, qui a indexé une partie de la rémunération variable des managers sur le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt.

Les 10 règles d'or de la sécurité, à respecter par tous, salariés d'ArcelorMittal et d'entreprises extérieures, en tout temps et en tous lieux, sont largement diffusés à travers des campagnes d'information, par voie d'affichage, par intranet et par la distribution de brochures explicatives détaillées.

- N° 1 : Je suis en bonne condition pour prendre mon travail
- N° 2 : J'utilise tous les moyens de protection et de prévention contre les chutes dès que c'est nécessaire
- N° 3 : Je respecte les procédures de consignation/verrouillage lorsque je travaille sur un équipement
- N° 4 : Je respecte les procédures sur les espaces confinés avant d'y pénétrer ainsi que pendant toute la durée du travail
- N° 5 : Je respecte en permanence toutes les règles concernant la manutention et je ne me tiens jamais sous une charge
- N° 6 : Je respecte toutes les règles de circulation
- N° 7 : Je laisse la priorité au rail et je reste éloigné des zones dangereuses
- N° 8 : Je respecte les règles concernant l'accès et le travail dans les zones à risque gaz
- N° 10 : Je ne désactive pas les dispositifs de sécurité
- N° 10 : Je respecte toutes les règles de base Santé et sécurité, les standards, la signalétique et je porte les équipements de protection individuelle adaptés

Santé

L'épidémie de COVID-19 a fortement impacté la vie des Français entre 2020 et 2022. Depuis, le télétravail pour tous les postes qui le permettent a été généralisé au travers d'accords de télétravail choisis.

Certaines mesures mises en place pendant toute la durée de la pandémie ont perduré au-delà ; par exemple, la présentation d'outils, méthodes et exercices de relaxation sélectionnés par une sophrologue et une praticienne en relaxation.

Ces mesures sont régulièrement réactivées.

A l'instar du taux d'absentéisme qui a augmenté en 2022 sur le plan national, celui d'ArcelorMittal France a également augmenté de 6,4% mais il reste en dessous de la moyenne française (6,7% en 2022 avec une augmentation de 8% par rapport à 2021).



Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2022	Données France 2021	Données France 2020
Santé	Taux d'absentéisme (en %)	5,0	4,7	4,90

En fonction des postes de travail, les collaborateurs d'ArcelorMittal en France peuvent régulièrement faire face à des risques pour leur santé : exposition au bruit, port de charges lourdes, utilisation de produits chimiques, rythmes de travail, risques psychosociaux... ArcelorMittal s'investit quotidiennement pour réduire ces risques au sein de ses différentes entités et fournir aux collaborateurs du matériel et des équipements de protection adéquats et des conditions adaptées à la santé de ses salariés.

Un plan santé 2021-2025 a été déployé au sein d'ArcelorMittal France avec 4 axes de travail.

1. Poursuivre la mise en place de la gouvernance Santé au Travail au sein de QS3E
2. Déployer les orientations Santé 2021-2025 (suite du Plan Santé 2016-2020)
 - Pérenniser les démarches déjà engagées comme la prévention des RPS et addictions, sommeil.
 - Mettre en place une démarche de prévention du stress post-traumatique
 - Améliorer nos outils de traçabilité des expositions
 - Mettre en œuvre la prévention du risque cardiovasculaire
 - Prévenir le risque de lombalgies sur nos sites
3. Développer la prise en compte de la Santé au travail dans les départements/sites
4. Digitaliser les Services Santé au Travail

Nous protégeons la santé et le bien-être de notre main-d'œuvre et de nos communautés, et nous visons à réduire les maladies professionnelles. Nous menons une série d'initiatives sur l'ensemble de nos sites pour minimiser l'exposition potentiellement dangereuse des travailleurs aux conditions thermiques et aux produits chimiques, et pour prévenir les problèmes de santé. Nous cherchons également à améliorer la santé générale, physique et psychologique, de nos employés et à encourager des modes de vie sains, notamment via des campagnes d'information et de prévention sur le tabagisme (participation à l'initiative « Un mois sans tabac »), la consommation d'alcool et de drogues.

Dans le cadre du Plan Santé spécifique à ArcelorMittal France et notamment du plan de prévention des risques psychosociaux, un service d'écoute et d'aide psychologique est accessible gratuitement par téléphone depuis un téléphone fixe ou mobile. Il assure une mise en relation directe 24h/24 et 7j/7 avec un(e) psychologue, en tout anonymat et en toute confidentialité pour un accompagnement personnalisé. Une campagne d'affichage et la distribution de livrets d'information à l'ensemble du personnel ont permis de sensibiliser l'ensemble des salariés à ce dispositif. Cette mesure a été adoptée par la plupart des sites du groupe en France lors de la crise sanitaire COVID 19 mais reste toujours à la disposition des salariés.

2- L'environnement

Collectivement, nous devons utiliser efficacement les ressources et encourager un changement de tendance non seulement dans les procédés de production, mais aussi en tant que société et en tant qu'individus, qui contribuons à la lutte contre le changement climatique. Le monde s'adapte au nouveau paradigme d'économie circulaire qui vise à passer d'une société linéaire (produire, utiliser et jeter) à un modèle dans lequel les déchets deviennent de nouveaux produits qui font de leur durée de vie un cycle sans fin, en imitant le fonctionnement même de la nature. Une entreprise est dite écoresponsable lorsqu'elle met en place de façon globale des mesures ayant pour but de limiter son empreinte écologique et son impact sur l'environnement. Être une entreprise écoresponsable n'implique pas nécessairement une réorganisation totale de l'entreprise ; cela peut également se traduire par une sensibilisation des salariés, notamment au travers des accords d'intéressement avec des critères basés sur les performances environnementales.

En France, comme dans d'autres pays, nous nous sommes dotés d'un système de gestion environnementale conforme aux critères fixés par la norme internationale ISO 14001. Ce système de management environnemental nous oblige à piloter notre gestion environnementale de façon structurée, en commençant par l'identification des aspects environnementaux importants auxquels nous devons prêter attention. Chaque année, le système de management environnemental est soumis à un audit par une organisation externe indépendante qui détermine si nous continuons à respecter toutes les normes et à améliorer notre gestion environnementale. Le certificat ISO 14001 garantit à toutes les parties prenantes, telles les riverains, les entreprises environnantes, les gouvernements,

les fournisseurs et les clients, la mise en œuvre d'un système de gestion permettant de garantir la prise en compte des enjeux environnementaux.

L'acier, un matériau facilement recyclable

La disponibilité des produits acier en fin de vie est bien inférieure à la demande et, bien que leur grande majorité soit utilisée, ils ne suffisent qu'à environ un tiers des besoins mondiaux en acier.

L'acier fabriqué à partir de minerai de fer (acier primaire) doit être produit pour répondre à la demande d'aujourd'hui, mais chaque tonne d'acier nouveau doit également être considérée comme un investissement dans les stocks d'acier usagé de demain. L'empreinte carbone d'une tonne d'acier doit donc être évaluée sur le cycle de vie complet du produit, qu'il soit issu du procédé primaire (fonte) ou du procédé secondaire (acier usagé). En effet, on ne peut pas avoir d'acier recyclé sans acier primaire. Le recyclage de l'acier est peut-être l'exemple le plus établi de l'économie circulaire. Aujourd'hui, dans le monde, 85 % des produits sidérurgiques en fin de vie sont recyclés pour produire de nouveaux aciers. Les spécificités de l'acier facilitent sa séparation des autres matériaux, entre autres par le tri magnétique, et lui permettent de conserver ses propriétés d'origine.

La disponibilité d'acier usagé sur le marché dépend du contexte économique et de la durée de vie des produits en acier. L'acier usagé devient un élément de plus en plus incontournable dans la fabrication de l'acier et il est nécessaire de renforcer la définition précise de ses caractéristiques, et plus précisément de sa teneur en fer.



L'utilisation d'acier usagé dans le procédé sidérurgique réduit les émissions de CO₂, mais compte tenu des limites de disponibilité, le défi d'aujourd'hui est d'utiliser toutes les formes d'acier usagé de la manière la plus efficace. Par exemple, utiliser l'acier usagé localement pour éviter les émissions issues du transport, et réduire parallèlement les exportations à destination de pays moins vertueux sur le plan environnemental.

La majeure partie de la production d'acier d'ArcelorMittal en France se fait par la filière fonte, issue de hauts-fourneaux, présente à Dunkerque et à Fos-sur-Mer. Cette filière consomme du minerai de fer et du charbon ainsi qu'une fraction d'acier usagé, à hauteur de 1,15 millions de tonnes d'acier usagé pour une production d'acier liquide de 8,3 millions de tonnes en 2022. Dans le cadre de la feuille de route de décarbonation d'ArcelorMittal en France, les projets de recyclabilité de l'acier sur les sites de Dunkerque et de Fos-sur-Mer tendent à augmenter largement la part d'acier usagé.

La seconde filière sidérurgique, la filière électrique, utilise principalement de l'acier usagé pour une production d'acier de 125 000 tonnes en 2022. Les aciéries électriques françaises du groupe se situent au Creusot en Saône-et-Loire et à Châteauneuf dans la Loire (ArcelorMittal Industeel).

En France, ArcelorMittal produit essentiellement des aciers plats dont la teneur en métaux résiduels doit être très basse. Une amélioration du tri doit permettre une augmentation du taux d'acier usagé dans ce processus. Pour favoriser ces progrès de recyclage de l'acier, ArcelorMittal mène des actions de long terme sur l'analyse du cycle de vie des produits acier et leur préparation au recyclage. Ainsi, en tant qu'acteur de la valorisation des emballages ménagers, ArcelorMittal a publié un guide de recommandations pour l'amélioration du tri des emballages en acier dans le cadre de la modernisation des centres de tri, cofinancé par l'ADEME et CITEO.

La collecte des déchets ménagers est réglementée en France par filière et ArcelorMittal représente un des acteurs majeurs du recyclage, avec un engagement de reprise totale des matières triées, ce qui lui permet de se positionner comme premier repreneur dans la collecte sélective et comme premier recycleur. L'augmentation du taux de recyclage de l'acier post-consommation est un des axes de la feuille de route de décarbonation des sites en France.

En améliorant l'utilisation de l'acier usagé de cette façon, nous ouvrons la voie à une économie circulaire plus efficace, dans laquelle toutes les qualités d'acier usagé sont utilisées de façon efficiente.

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2022	Données France 2021	Données France 2020
Recyclage d'acier	Consommation d'acier usagé en milliers de tonnes	1 286	1 730	1 515
	% d'acier usagé utilisé par tonne d'acier dans la filière fonte	15,5	14,3	16,8
	Tonnes de CO ₂ évitées par le recyclage de l'acier (en milliers de tonnes)	1 240	1 748	1 969



Visite du ministre délégué à l'industrie, Roland Lescure à Industeel Le Creusot en janvier 2023. Industeel, en optimisant ses équipements, vise à réduire de 35% sa consommation énergétique d'ici à 2030. Il se fixe 2050 pour atteindre sa neutralité carbone.

Visite du Ministre de l'Industrie sur le site d'Industeel le Creusot.

Investissement de 73 millions pour le Four poche à Fos sur Mer. Il va permettre de substituer le minerai de fer primaire par de l'acier recyclé et donc de contribuer à réduire les émissions de CO₂ dans la feuille de route de décarbonation du site dès 2025.



Four poche ArcelorMittal Fos sur mer.



Agir pour une meilleure gestion et valorisation des déchets et résidus

La fabrication d'acier, comme toute activité industrielle, génère des résidus de production de natures diverses.

Nous œuvrons à transformer toutes les substances produites et utilisées lors de la production d'acier en produits qui peuvent également servir comme matière première – co-produits – dans d'autres industries ou être utilisés de façon judicieuse.

Laitiers sidérurgiques

Les laitiers et scories liquides, qui se forment à haute température lors du processus de production, constituent une source importante de sous-produits. A proximité des hauts-fourneaux de Dunkerque et de Fos-sur-Mer, Ecocem France, détenue à 49 % par ArcelorMittal France, exploite deux unités de granulation des laitiers de haut-fourneau :

le laitier moulu qui en résulte est utilisé comme matériau de construction. Ce procédé permet de diminuer significativement le prélèvement de ressources naturelles par rapport à l'utilisation de ciment classique et a une empreinte carbone beaucoup plus faible que celle des cimenteries traditionnelles.

Des laitiers se forment également dans l'aciérie, appelés laitiers de convertisseur. Une fois débarrassés des résidus d'acier, ils sont criblés en granulats de différentes tailles afin de les transformer en produits finis commercialisables. Les laitiers d'aciérie peuvent être utilisés pour le renforcement durable de parkings, de routes, chemins et allées par exemple. Les plus grosses fractions (40 mm et plus) constituent une alternative à part entière au gravier concassé. Ainsi à Dunkerque, depuis 2019, ce laitier a été utilisé pour la construction de buttes paysagères destinées à protéger les riverains des retombées de poussières émanant des activités portuaires. Une partie de la fraction plus fine (inférieure à 10 mm) est recyclée dans le haut-fourneau.

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2022	Données France 2021	Données France 2020
	Résidus de production et co-produits totaux (en millier de tonnes)	4 215	4 577	4 628
Résidus et déchets	% de valorisation des résidus de production	91	106 ⁽¹⁾	105 ⁽¹⁾
	% de résidus envoyés en centres de traitement ou d'enfouissement	3,5	2,9	2,2

(1) Total supérieur à 100% du fait d'un effet de variation des stocks.

Les gaz

Le gaz de cokerie, le gaz de haut-fourneau et le gaz de convertisseur ont des propriétés énergétiques qui nous permettent de les utiliser comme combustibles dans nos propres procédés de production en remplacement du gaz naturel. La partie que nous ne pouvons pas utiliser est convertie en électricité. Ainsi, sur le site de Dunkerque, les gaz sidérurgiques sont envoyés vers la centrale énergétique du site, gérée par un opérateur externe, où ils génèrent de l'électricité, dont le volume de production est supérieur aux besoins du site.

Agir pour réduire le prélèvement des sols

La croissance démographique mondiale exerce une forte pression sur les ressources naturelles de la planète qui sont essentielles pour notre entreprise. À très long terme, la demande mondiale d'acier va probablement se stabiliser, et il sera sans doute possible de fabriquer presque tous les produits d'acier dont nous avons besoin de façon entièrement circulaire en utilisant de l'électricité propre et en tirant parti de la recyclabilité inégalée de l'acier. Toutefois, étant donné qu'une bonne partie de l'infrastructure future dont nous avons besoin reste à construire et que de grandes régions du monde en développement continuent de connaître une croissance économique rapide, la demande d'acier neuf augmentera encore pendant de nombreuses années, les besoins en acier primaire étant estimés à plus de 50% de la consommation totale d'acier à l'horizon 2050. Pour le seul continent européen, la disponibilité d'acier usagé ne permet pas, à ce jour, de couvrir les besoins en acier, mais les nouvelles technologies déjà mises en œuvre permettent de réduire le recours aux ressources primaires.

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2022	Données France 2021	Données France 2020
Consommation de matières premières	Consommation de minerai de fer (vrac et pellets) en milliers de tonnes	10 185	14 137	10 286
	Consommation de charbon en milliers de tonnes	4 614	5 822	4 974
	Production d'acier liquide (en millions de tonnes)	8,3	9,4	7,2



Agir pour un usage raisonné de l'eau

Le processus de production d'acier nécessite d'énormes quantités d'eau utilisée comme eau de refroidissement et eau de procédé ainsi que pour des applications liées aux techniques

environnementales. Le traitement de l'eau ou le fonctionnement en circuit fermé, utilisé par certains sites français, permettent de limiter les prélèvements.

Le rôle de l'eau dans notre procédé de production :

- **Eau de refroidissement**

Comme notre procédé de production génère des températures élevées, nous devons veiller à refroidir les installations. Ainsi, nous refroidissons par exemple les moteurs des usines d'agglomération, le blindage des hauts-fourneaux, le convertisseur de l'aciérie et les cages de laminage du laminoir à chaud.

- **Eau de procédé**

L'eau de procédé est utilisée lors du procédé même de production, par exemple pour éteindre le coke, pour granuler les laitiers de haut-fourneau, pour éliminer la fine couche d'oxyde des brames dans le laminoir à chaud ou pour la transformer en vapeur.

- **Applications environnementales**

L'eau est également utilisée dans la lutte contre les poussières (pour l'aspersion des pistes non asphaltées par temps sec et les installations d'arrosage sur les grues portuaires lors du déchargement de matières premières sensibles à la pulvérisation) ainsi que dans les laveurs de gaz des hauts-fourneaux et d'aciérie.

Quant aux matières en suspension (MES) dans l'eau, différentes méthodes sont utilisées pour limiter l'impact de l'activité, allant de la collecte des eaux de ruissellement dans les parcs d'acier usagé aux traitements des produits chimiques, graisses et solvants utilisés lors de la fabrication de l'acier.

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2022	Données France 2021	Données France 2020
Eau	Prélèvements d'eau (en m ³ par tonne d'acier liquide produite)	5,32	4,70	5,38
	Consommation nette en eau par tonne d'acier liquide produite (en m ³)	1,95	1,86	2,21

Des plans de réduction de consommation d'eau sur les sites d'ArcelorMittal en France sont

en cours d'élaboration, conformément aux directives nationales.

Agir pour limiter l'impact de nos activités sur la qualité de l'air

La fabrication de l'acier peut générer notamment des poussières, du dioxyde de soufre (SO₂), des oxydes d'azote (NOx) et des composés organiques volatils (COV). Depuis 2015, ArcelorMittal a mis en place de nombreuses initiatives sur les sites afin d'améliorer en continu les performances environnementales.

En 2020, le site de Fos-sur-Mer a annoncé un nouvel investissement de 20 millions d'euros dans un système de filtration innovant permettant de réduire de 40 % les émissions de poussières de l'agglomération et d'anticiper les futures normes environnementales. Le nouveau filtre a été mis en service fin 2022.

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2022	Données France 2021	Données France 2020
Air	SO ₂ – Emissions de dioxydes de soufre (en kg par tonne d'acier brut produite)	1,15	1,00	1,12
	NOx – Emissions d'oxydes d'azote (en kg par tonne d'acier brut produite)	1,10	1,09	1,07
	Poussières générées (en kg par tonne d'acier brut produite)	0,22 ⁽¹⁾	0,25	0,19

(1) L'investissement ODAS pour le site de Fos-sur Mer devrait se traduire par une réduction des poussières générées.

Biodiversité

Les entreprises ont un rôle majeur à jouer en réduisant voire en évitant leurs impacts sur la biodiversité et, au-delà, en contribuant activement à la protection et à la restauration des écosystèmes. Le groupe a lancé depuis plusieurs années de nombreuses initiatives dans le monde, exemple le Biodiversity Conservation Program lancé au Liberia en 2011.

Les cibles définies dans le cadre de l'accord mondial de Kunming-Montréal de décembre 2022 vont être progressivement déclinées dans le rapport annuel du groupe ArcelorMittal.

En France, ArcelorMittal France décline chaque année une politique biodiversité qui s'articule autour de 4 axes :

1. L'analyse de notre patrimoine naturel
2. La réalisation d'actions et d'aménagements favorisant la biodiversité
3. Les réseaux d'échanges entre experts – collectivités, associations, industriels
4. La communication et la sensibilisation auprès du plus grand nombre et en particulier auprès des salariés

Le site de Fos-sur-Mer abrite en son sein près de 450 hectares d'espaces naturels. Depuis 1996, en partenariat avec différents acteurs (scientifiques, chercheurs, éleveurs, sagneurs, personnes en réinsertion professionnelle), des plans de gestion de la biodiversité ont été établis avec l'objectif de fixer les grandes lignes d'orientation pour la préservation et la mise en valeur de ces espaces remarquables, au sein desquels on retrouve environ un tiers de la faune et de la flore présentes sur l'ensemble du territoire national, représentant 38 espèces de végétaux et une dizaine d'espèces d'animaux protégés.

Des flashs réguliers sont publiés par la communication ArcelorMittal France sur les actions des sites.



3- Le changement climatique

La production d'acier est naturellement énergivore et représente environ 7 à 9 % des émissions mondiales de carbone. L'industrie sidérurgique est donc confrontée à un défi : elle doit continuer à répondre aux besoins mondiaux de l'acier tout en réduisant sensiblement ses propres émissions pour répondre aux ambitions de l'Accord de Paris. ArcelorMittal s'est engagé à contribuer à l'atteinte des objectifs de cet Accord ainsi qu'aux objectifs du Green Deal de l'Union européenne, et a pour objectif de réduire ses émissions de CO₂ en Europe de 35 % d'ici 2030 par rapport à 2018, en ligne avec son ambition d'être neutre en carbone au niveau mondial d'ici 2050 (voir Climate Action Report 2). La France, avec ses sites de Dunkerque et de Fos-sur-Mer qui sont les plus gros émetteurs de gaz à effet de serre en France, est en pointe sur l'expérimentation de nouvelles technologies de décarbonation. A ce titre, ArcelorMittal a contribué activement en 2023 à l'élaboration de sa feuille de route de décarbonation des 50 sites français les plus émetteurs, travail réalisé en étroite collaboration avec la DG Entreprises, la DG Energie Climat et l'ADEME.

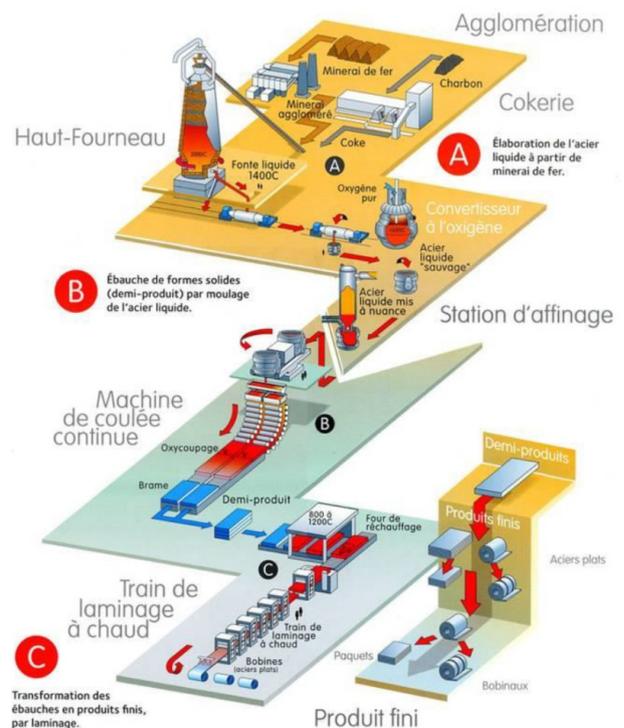
Feuille de route décarbonation Fos et Dunkerque

ArcelorMittal prévoit une réduction des émissions de CO₂ d'environ 40 % en France par rapport au niveau de 2018 (année de référence dont le volume de production est égal au volume cible de la première phase de décarbonation d'ArcelorMittal), soit environ 7,8 Mt de CO₂eq annuelles, pour les deux sites intégrés de Dunkerque et de Fos-sur-Mer d'ici 2030 (et de 35% en Europe d'ici 2030). Cette transformation représentera une réduction de

10 % des émissions industrielles de gaz à effet de serre en France et inscrit ArcelorMittal dans la trajectoire de l'Accord de Paris, avec objectif de neutralité carbone à horizon 2050, et est en cohérence avec le Green Deal de l'Union européenne.

Outre l'utilisation de leviers historiques tels que l'amélioration de l'efficacité énergétique des installations, un programme de décarbonation d'envergure a déjà démarré afin de développer le recyclage et les technologies nécessaires à un futur à faibles émissions de GES.

L'une des principales solutions, à long terme, est de trouver un agent réducteur alternatif à l'utilisation du carbone - sous forme de charbon actuellement - dans la fabrication de l'acier primaire (illustrée dans le schéma ci-après).



Procédé de fabrication de l'acier : la filière intégrée

Pour atteindre ses objectifs, la feuille de route de décarbonation de la filière intégrée d’ArcelorMittal repose sur les leviers suivants, qui seront développés plus loin :

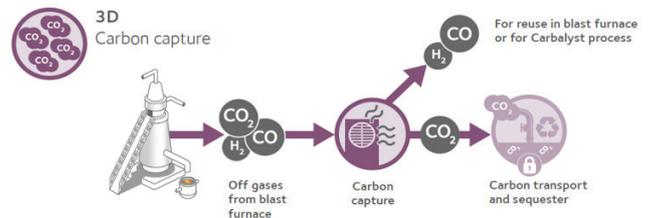
- L’amélioration de l’efficacité énergétique.
- La circularité de l’acier, en intégrant une part croissante d’acier usagé à sa production.



- « Innovative DRI » (Direct Reduced Iron) / Hydrogen » : abandonner le charbon pour réduire le minerai de fer.



- La voie « Smart Carbon », circularité du carbone : capter le CO₂ résiduel pour le transporter, et le réutiliser ou le stocker.



- Le développement de la production d’acier par réduction électrochimique.

Le projet Siderwin étudie la réduction du minerai de fer par électrolyse. Le carbone serait remplacé par l’électricité. Le haut fourneau serait quant à lui remplacé par une usine électrique avec pour seul dégagement de gaz, de l’oxygène. Le projet, au stade de pilote de laboratoire, cofinancé par l’Union européenne à hauteur de 7 M€, est réalisé dans le centre R&D d’ArcelorMittal en Lorraine, et pourrait nécessiter, à terme, des quantités importantes d’électricité décarbonée. Un accord a été signé avec John Cockerill en Juin 2023 pour construire la première usine d’électrolyse du fer à basse température à l’échelle industrielle au monde. L’usine Volteron™, qui dans une première phase produira entre 40 000 et 80 000 tonnes par an, devrait démarrer sa production en 2027. La localisation du site n’est pas encore décidée.



Levier 0 : Efficacité énergétique

De par ses procédés, la sidérurgie est un très gros consommateur d'énergie. L'efficacité énergétique fait partie d'une amélioration continue permanente au sein des sites ArcelorMittal. Elle est historiquement le premier pilier d'amélioration de ses émissions de CO₂. Ainsi, de nombreuses actions sont mises en place et suivies régulièrement dans un plan dédié. Cependant, compte-tenu des progrès déjà réalisés dans ce domaine et les consommations d'énergie étant déjà bien optimisées sur les sites, ce levier est moindre par rapport à la réduction des émissions de procédé visée en matière de décarbonation.

A titre d'exemple, quelques actions majeures envisagées sur le site de Dunkerque pour les 3 prochaines années : l'optimisation de la production d'air comprimé, la chasse aux pertes de vapeur de la cokerie, l'amélioration de la consommation thermique des batteries de la cokerie, la remise en service de la turbine du haut-fourneau 4 ou l'optimisation de la balance des gaz industriels.

Levier 1 : La circularité de l'acier

- Augmentation du recyclage de l'acier. Dans la filière actuelle, cela vise à la maximisation de l'enfournement d'acier usagé externe (ferraille) - environ 2 fois plus pour Dunkerque et 5 fois plus pour Fos-sur-Mer - permettant de réduire la proportion de fonte au convertisseur avec les installations existantes. L'amélioration de la logistique d'approvisionnement de l'acier usagé sera également nécessaire ainsi que la mise en place

d'un four poche de réchauffage de l'acier liquide pour le site de Fos-sur-Mer. Des projets ont déjà démarré respectivement sur les sites de Dunkerque et de Fos-sur-Mer en 2023.

Le projet à Dunkerque entrainera l'arrêt d'un haut-fourneau.

- Construction d'un EAF (four à arc électrique) sur le site de Fos-sur-Mer, produisant de l'acier en fondant différents matériaux (du DRI, de l'acier solide de post-consommation et de la fonte) grâce au courant apporté par trois électrodes de graphite. La mise en place d'un EAF entrainera l'arrêt d'un haut-fourneau pour alimenter la chaîne de production à partir de la métallurgie secondaire.

Levier 2 : « Innovative DRI/DRP » couplé avec des fours électriques

Ce levier relatif à une nouvelle technologie est combiné à la circularité de l'acier (levier 1).

- Mise en place d'une unité DRP (Direct Reduction Plant) de 2,5 Mt de capacité sur le site de Dunkerque d'ici 2027/2028 couplée avec des fours électriques d'une capacité de 4 Mt, alimentés également par de l'acier usagé. Ceci entrainera l'arrêt d'un haut-fourneau (HF). Le DRP sera progressivement alimentée par de l'hydrogène, selon sa disponibilité et son prix - se substituant au gaz naturel - pour la réduction directe du minerai.

- L'unité DRP est capable de produire 2,5 Mt/an de DRI chaud à transporter vers une nouvelle unité de fours électriques.
- Le « DRI chaud » serait envoyé directement du DRP aux fours électriques, en complément de l'acier usagé, pour produire de l'acier liquide.

Ce projet représente une innovation impliquant la combinaison à grande échelle, d'une DRP et de fours électriques (en remplacement de la voie alternative HF) ainsi que l'injection de volumes élevés d'hydrogène dans la DRP qui permettra une réduction significative de l'utilisation du charbon fossile, entraînant une division par trois des GES par rapport au procédé actuel.

L'objectif final est de consommer le plus rapidement possible de l'hydrogène décarboné.

Les gains d'émissions de CO₂ des leviers 1 et 2 commenceraient en 2027/2028 pour atteindre environ 7,8 Mt/an au total sur les sites de Dunkerque et Fos-sur-Mer à horizon 2030.

Levier 3 : « Smart Carbon », circularité du carbone : Capture et stockage (CCS) du CO₂ résiduel issu des procédés industriels

- Un des exemples de projets CCS est le projet 3D sur le site ArcelorMittal de Dunkerque, consistant à valider un procédé développé par l'IFPEN, de capture du CO₂ issu de gaz sidérurgiques, avec un démonstrateur, pour un investissement de 19,3 M€ sur quatre ans avec un soutien de 14,8 M€ de subventions de l'UE. A terme, une première unité industrielle pourrait être opérationnelle sur le site de Dunkerque à partir de 2026, et pourrait capter de l'ordre de 1 Mt CO₂ / an. Ce projet est développé avec de nombreux partenaires de la recherche et de l'industrie de 6 pays européens. Le projet « 3D » a l'ambition de valider des solutions techniques répliquables et de permettre le déploiement industriel de la technologie du captage-stockage à travers le monde.

Pour déployer les projets des deux premiers leviers, centraux dans la feuille de route de décarbonation d'ArcelorMittal en France, ce dernier devrait investir plus de 2 Mds€ pour cette première phase d'ici 2030 sur les sites de Dunkerque et de Fos-sur-Mer.

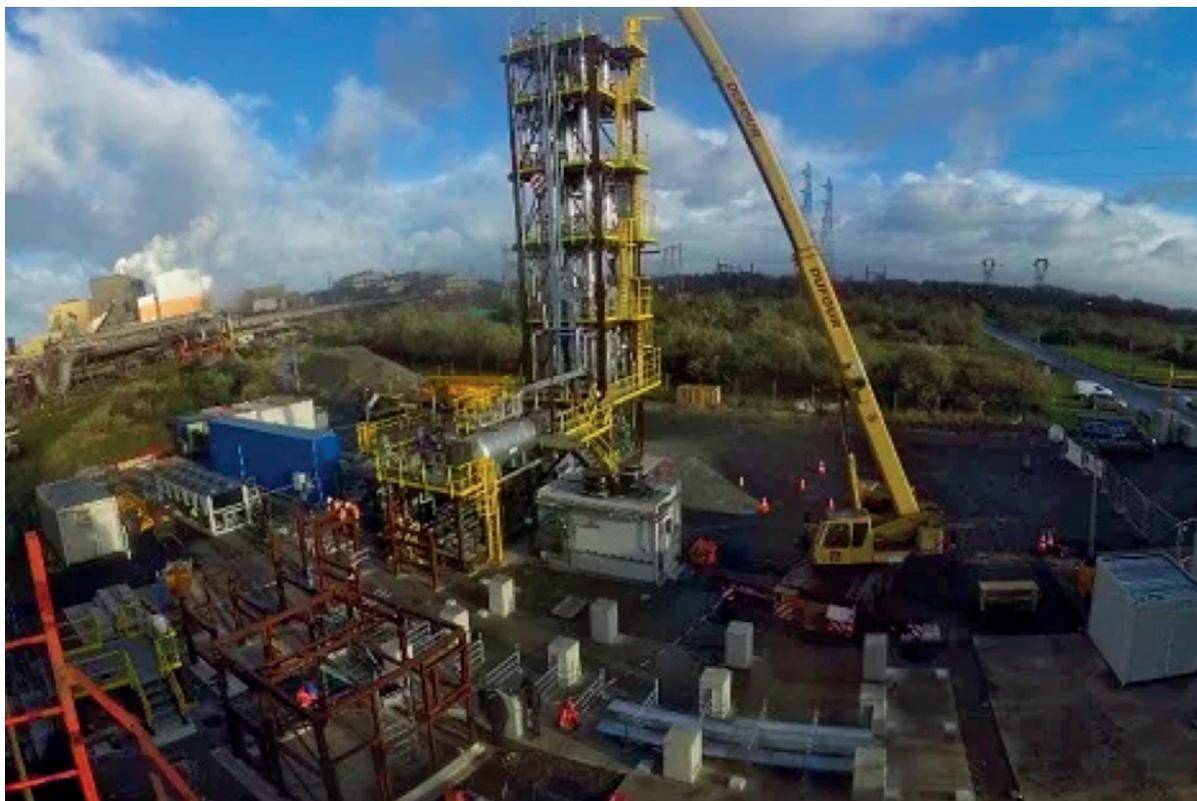


A plus long terme, au-delà de 2030 : Les choix technologiques des phases suivantes seront à définir ultérieurement en fonction des résultats des étapes de cette première phase de décarbonation, des capacités de financement conjointes, de l'évolution en cours de la réglementation européenne (paquet « Fit for 55 » notamment), de l'efficacité des solutions de mise en œuvre disponibles et des infrastructures qui vont conditionner les choix d'ArcelorMittal, ainsi que de la possibilité de mettre en œuvre des collaborations avec d'autres industriels sur les bassins de Dunkerque et de Fos – Marseille, telles que la mise en commun d'infrastructures (H₂, CO₂, énergie) sur les zones industrielles et portuaires des littoraux concernés.

Au regard des projets développés, notons la place importante de l'hydrogène dans la

stratégie de décarbonation d'ArcelorMittal, notamment pour le projet de production de DRI à Dunkerque. Toutefois, à ce jour, toutes les études technico-économiques menées, ainsi que les études prospectives sur l'évolution des coûts de l'hydrogène ne montrent pas une rentabilité économique de cette solution à l'horizon 2030 hors soutien public, par rapport aux anticipations sur le cadre économique.

De même, les besoins en électricité vont devenir extrêmement importants. La disponibilité, les raccordements nécessaires et un prix compétitif – au regard notamment d'autres régions du monde (ex. IRA aux Etats Unis) – seront des éléments déterminants en matière d'investissements pour déployer la feuille de route d'ArcelorMittal en France.



Site ArcelorMittal de Dunkerque en Janvier 2022.

Avec ces développements concrets, ArcelorMittal est engagé opérationnellement sur la voie de la décarbonation de sa production d'acier et de l'économie circulaire. Nous nous inscrivons ainsi complètement dans les objectifs

nationaux de France 2030, qui accompagne et accélère la transformation de l'industrie française, tant en matière de souveraineté que de décarbonation.

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2022	Données France 2021	Données France 2020
Changement climatique	Emissions de CO ₂ (en kilo tonne équivalent CO ₂)	17 350	20 105	16 139
	Intensité carbone (tonnes équivalent CO ₂ par tonne d'acier liquide)	2,09	2,13	2,04

Les émissions de CO₂ proviennent essentiellement des scopes 1 et 2 (plus de 90%). Par ailleurs, ArcelorMittal Europe travaille actuellement sur les émissions amont (« upstream ») du scope 3 avec ses fournisseurs et prévoit de produire des données basées sur des valeurs réelles qui seront sans doute disponibles courant du second semestre 2023

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2021	Données France 2020	Données France 2019
Efficacité énergétique	Consommation annuelle d'énergie primaire (en térajoules)	168 568	189 853	182 676
	Energie consommée par tonne d'acier liquide produite (en gigajoules)	23,54	23,49	23,07

La compensation des émissions résiduelles

Bien qu'ArcelorMittal vise un objectif de neutralité carbone en réduisant les émissions atmosphériques de CO₂ provenant de ses activités, il est probable qu'il subsistera des émissions résiduelles pour lesquelles il n'y aura pas de solution technologique réalisable ou des solutions présentant des coûts économiques ou sociaux excessivement élevés.

Pour ces émissions résiduelles, que nous estimons qu'elles seront au niveau du groupe à moins de 5 % du total des émissions, ArcelorMittal achètera des compensations de haute qualité ou lancera des projets pour générer des crédits carbone de haute qualité qui ne pourraient se faire sans l'intervention de l'entreprise.



4- Assurance clients et chaînes d'approvisionnement

Au-delà du minerai de fer et du charbon, nous avons une chaîne d'approvisionnement complexe, pour l'étain, le tungstène, le manganèse, le zinc, le nickel et d'autres métaux que nous ajoutons en petites quantités pour créer des milliers de nuances d'aciers spécialisés. Notre Code d'approvisionnement responsable établit nos normes minimales pour tous les fournisseurs, et chaque année, nous évaluons nos principaux fournisseurs en fonction du Code.

Afin de minimiser davantage le risque, nous effectuons une cartographie et une analyse des risques supplémentaires, et appliquons d'autres niveaux de vigilance en nous basant sur les lignes directrices de l'OCDE lorsque nous identifions des domaines de préoccupation sociale et environnementale. Nous élaborons des plans d'action là où ceux-ci sont nécessaires, en particulier en ce qui concerne les minéraux de conflit, et nous identifions les fournisseurs qui ont le potentiel pour participer à des systèmes de certification à l'avenir. En tant que membre du comité directeur de l'Initiative des minéraux responsables (IRMA) et partisan du Groupe de travail sur l'étain (GTT), nous contribuons à façonner la certification.

Gérer correctement les maillons de la chaîne d'approvisionnement, depuis l'achat des matières premières et l'achat des services nécessaires jusqu'à l'expédition des produits

finis, est indispensable pour qu'une entreprise puisse maintenir sa position de leader sur le marché. Et pas seulement en termes de qualité ou de service, mais aussi en termes de responsabilité éthique et juridique de ces entreprises.

Au-delà d'un engagement propre, ArcelorMittal est à l'initiative, en 2019, avec d'autres acteurs de l'acier, de la création d'une nouvelle norme sectorielle de développement durable, ResponsibleSteel™, qui vise à apporter à ses clients et à l'ensemble des parties prenantes l'assurance du respect d'exigences élevées dans les domaines social, environnemental et de gouvernance : les émissions de carbone et autres émissions atmosphériques, un usage responsable de l'eau, la biodiversité, les droits de l'homme, le droit du travail, le respect des communautés locales, l'intégrité opérationnelle et une bonne gestion de la chaîne d'approvisionnement.

www.responsiblesteel.org.

Toutes les entités du groupe ArcelorMittal vont progressivement mettre en place cette démarche d'acier responsable et des auditeurs certifiés et indépendants viendront vérifier le respect de ces engagements. En France, les entités ArcelorMittal France et ArcelorMittal Méditerranée sont certifiées depuis le second trimestre 2022.

ArcelorMittal lance XCarb™, manifestant son engagement pour produire de l'acier neutre en carbone



ArcelorMittal a annoncé le lancement de ses trois premières initiatives XCarb™, dans le cadre du parcours de la société vers son engagement de neutralité carbone pour 2050.

- Une innovation avec des « certificats acier vert XCarb™ » qui offrent à nos clients des réductions de leurs émissions de scope 3 ;
- Un produit novateur pour les clients : « XCarb™ de sources recyclées et renouvelables » avec un CO₂ réduit jusqu'à 300 kg par tonne ;
- Un « fonds d'innovation XCarb™ » pour des technologies révolutionnaires vers une sidérurgie neutre en carbone.

XCarb™ réunira à terme tous les produits et toutes les activités de fabrication d'acier d'ArcelorMittal à faibles émissions de carbone ou neutres en carbone, ainsi que des initiatives plus larges et des projets d'innovation verte, en un seul effort axé sur la réalisation d'avancées démontrables vers un acier neutre en carbone.

Les premières initiatives XCarb™ sont les suivantes :

« Certificats acier vert XCarb™ »

Dans l'ensemble des activités d'ArcelorMittal Europe - Produits plats, nous investissons dans un large éventail d'initiatives visant à réduire les émissions de carbone du haut-fourneau. Ces initiatives vont de nos projets phares Smart Carbon, tels que Torero (transformer la bio-masse en bio-charbon pour remplacer l'utilisation du charbon dans les hauts-fourneaux) et Carbalyt (capturer les gaz des hauts-fourneaux riches en carbone et les convertir en bioéthanol, qui peut ensuite être utilisé pour fabriquer des produits chimiques à faible teneur en carbone) à la capture des gaz sidérurgiques riches en hydrogène et à leur injection dans le haut-fourneau pour réduire l'utilisation de charbon.

Ces investissements exigeants se traduisent par des économies considérables de CO₂, qui peuvent être répercutées aux clients sous la forme du tout premier système de certification de l'industrie de l'acier. Les économies de CO₂ sont cumulées, garanties par un tiers indépendant, puis converties en certificats XCarb™ acier vert en utilisant un facteur de conversion qui représente l'intensité moyenne de CO₂ de la sidérurgie intégrée en Europe. Le dispositif offre ainsi aux clients la possibilité d'acheter des certificats liés à leurs commandes physiques d'acier, ce qui leur permet de déclarer une réduction de leurs émissions de carbone de catégorie 3, conformément au Protocole sur les GES (GHG Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard).



« XCarb™ de sources recyclées et renouvelables »

« XCarb™ de sources recyclées et renouvelables » a été conçu pour les produits fabriqués dans une aciérie électrique en utilisant des aciers recyclés. « De sources recyclées et renouvelables » signifie que l'acier physique a été fabriqué avec une quantité significative d'acier usagé en utilisant de l'électricité renouvelable, ce qui lui confère une empreinte CO₂ extrêmement faible, jusqu'à environ 300 kg de CO₂ par tonne d'acier fini lorsque les métaux mis en œuvre sont à 100 % des matériaux recyclés. Cette offre client concerne à la fois les produits plats et les produits longs. L'électricité utilisée dans le processus de fabrication de l'acier est vérifiée de manière indépendante, avec une « garantie d'origine », étant donné qu'elle provient de sources renouvelables.

« Fonds d'innovation XCarb™ »

ArcelorMittal a lancé un fonds d'innovation qui investira dans des entreprises innovantes qui développent des technologies pionnières ou révolutionnaires permettant d'accélérer la transition de l'industrie de l'acier vers une production neutre en carbone. Pour être éligibles à un financement, les entreprises devront développer des technologies qui accompagnent ArcelorMittal dans sa démarche de décarbonation. La technologie doit également pouvoir être développée sur le plan commercial.

ArcelorMittal a actuellement investi 180 millions de dollars dans 5 projets. En 2022 et en Janvier 2023, ArcelorMittal a investi dans 4 nouveaux projets :

- Janvier 2023 Boston Metal , investissement de 36 millions de dollars ,
- Novembre 2022 Terra Power , investissement de 25 Million de dollars.
- Octobre 2022, investissement supplémentaire de 17,5 Millions de Dollars dans Form Energy.
- Janvier 2022 Investissement de 5 millions dans la start-up israélienne H2 PRO

Le détail de ces investissements est consultable sur le site internet d'ArcelorMittal.

Un investissement pour contribuer à la mobilité décarbonée

Pour accompagner la mobilité décarbonée et la croissance des véhicules électriques, ArcelorMittal a annoncé en mars 2022 un investissement d'environ 400 millions d'euros, pour créer sur son site de Mardyck (Nord) une nouvelle unité de production d'aciers électriques, destinés principalement aux moteurs de véhicules électrifiés. Ce projet a reçu une aide de l'Etat dans le cadre de France 2030. La capacité de production sera de 200 000 tonnes et 5 lignes au pilotage

innovant entreront en service sur le site de Mardyck à partir de 2024. Cela va se traduire également par le recrutement de 100 ingénieurs et opérateurs.



ArcelorMittal Mardyck

5- Un engagement social

Emplois et bien-être au travail

Les compétences des femmes et des hommes de l'entreprise et leur implication sont autant d'atouts qui permettent à nos sites de renforcer leur performance globale, économique et

environnementale. Le savoir-faire, l'expérience et le développement de chacun sont conçus comme des priorités.

Les données sociales 2022 montre une reprise des embauches avec 1002 CDI et 637 CDD dont 445 alternants.

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2022	Données France 2021	Données France 2020
Emploi	Effectif en équivalents temps plein	15 064	14 689	14 996
	Part de l'effectif en contrat à durée indéterminée (CDI)	94,7%	96,0%	96,9 %
	Nombre d'embauches	CDD : 638 CDI : 1 143	CDD : 501 CDI : 674	CD : 204 CDI : 409
	Nombre de départs	CDD : 300 CDI : 1031 Dont : Démissions : 289 Fin de CDD : 300 Retraite : 438	CDD : 256 CDI : 1 031 Dont : Démissions : 248 Fin de CDD : 248 Retraite : 479	CDD : 453 CDI : 840 Dont : Démissions : 232 Fin de CDD : 451 Retraite : 400
	Répartition des contrats à durée déterminée (en %)	CDD classiques : 17,1 CIFRE : 1,87 Contrat pro : 11,85 Contrat d'apprentissage : 69,2	CDD classiques : 18,17 CIFRE : 3,83 Contrat pro : 9,83 Contrat d'apprentissage : 68,17	CDD classiques : 24,16 CIFRE : 4,83 Contrat pro : 13,87 Contrat d'apprentissage : 57,14
	Effectif à temps partiel (en %)	5,1	6,0	5,7
	Ancienneté moyenne (en nombre d'années)	CDD : 1 CDI : 15	CDD : 1 CDI : 15	CDD : 1 CDI : 17
Diversité	Salariés en situation de handicap	3,9 %	3,9 %	4,2 %
Contribution financière	Masse salariale chargée (en millions d'euros)	1 070	1 016	916

Périmètre : en 2022 les indicateurs sociaux portent sur 95% de l'effectif du groupe en France et regroupent les salariés des entreprises suivantes : ArcelorMittal Centres de services, ArcelorMittal Construction Caraïbes, ArcelorMittal Construction France, ArcelorMittal Construction Réunion, Arce-lorMittal Distribution Services France, ArcelorMittal Distribution Solutions France, ArcelorMittal France, ArcelorMittal Gandrange, ArcelorMittal Logistics France, ArcelorMittal Méditerranée, ArcelorMittal Maizières

Research, ArcelorMittal Revigny, ArcelorMittal Treasury, ArcelorMittal Wire France, GEPOR, ArcelorMittal Industrieel, Profil du futur, Rolanfer Recyclage, et les entités ArcelorMittal Tubular Products Hautmont, ArcelorMittal Tubular Products Lexy, ArcelorMittal Tubular Products Vitry intégrées cette année. Sont exclues du périmètre les sociétés suivantes : ArcelorMittal Long Carbon Commercial, ArcelorMittal Tailored Blank Lorraine, Industrieel Dunkerque, Palfroid, ArcelorMittal Project Exosun, Profil Mince Ouest.



1- Dialogue social

La politique contractuelle menée par ArcelorMittal en France avec ses partenaires sociaux revêt une grande importance. La prise en compte des objectifs du groupe ArcelorMittal pour assurer son développement et sa pérennité ainsi que la prise en charge des questions liées aux intérêts individuels et collectifs des salariés contribuent à une dynamique positive. Ainsi de nombreuses

réunions avec les organisations syndicales ont lieu au niveau national : réunions de négociation, commissions de suivi des accords nationaux, réunions spécifiques avec les représentants syndicaux nationaux ou autres instances. Au niveau des sociétés et des sites, le dialogue est également étroit et extrêmement régulier, avec au total plusieurs centaines de réunions par an.

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2022	Données France 2021	Données France 2020
Dialogue social	Nombre de réunions avec les organisations syndicales au niveau national	18	32	29
	Nombre de jours perdus à cause de grèves	815	1 207	2 284
	Jours de grève enregistrés chez ArcelorMittal imputables à ArcelorMittal	2 803	977	1 514

Après 6 réunions de négociation menées de septembre 2019 à janvier 2020, le premier accord sur l'Égalité professionnelle et la Qualité de Vie au Travail a été signé le 6 février 2020 par la Direction d'ArcelorMittal France et les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CGT et FO. Par cet accord, les signataires considèrent que la Qualité de Vie au Travail est un enjeu majeur de progrès social, de performance pour l'entreprise et repose à la fois sur des relations collectives constructives et sur une réelle attention portée aux salariés en tant que personnes.

Cet accord s'articule autour de 7 axes et comprend 60 mesures permettant d'améliorer les conditions de travail et de vie des salariés :

- I. Articulation entre la vie personnelle et la vie professionnelle
- II. Lutte contre toute forme de discrimination
- III. Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- IV. Insertion et maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap
- V. Qualité des relations de travail et prévention des risques psycho-sociaux
- VI. Prévention des effets de l'exposition aux facteurs de risques professionnels
- VII. Protection sociale complémentaire des salariés

Cet accord est toujours d'actualité en 2022

2- Formation

La formation continue est essentielle pour le développement, l'évolution des salariés et la performance du groupe. Elle est une priorité pour ArcelorMittal en France qui investit au-delà des minima légaux pour le maintien et le renouvellement des compétences de ses équipes. En 2021 malgré les restrictions et les contraintes générées par les mesures de confinement et de protections sanitaires, les salariés d'ArcelorMittal en France ont pu

continuer à bénéficier d'un certain nombre de formations, comme les formations COVID ou les formations obligatoires, effectuées principalement à distance. En 2021, la dynamique des formations a repris et se poursuit en 2022. L'ensemble des salariés français a également accès aux programmes de formation professionnelle dispensés sur le campus en ligne ArcelorMittal University.

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2022	Données France 2021	Données France 2020
Formation	Nombre d'heures de formation par salarié par an	30	25	21

3- Egalité Homme-Femme

Pour ArcelorMittal en France, être une femme dans l'industrie sidérurgique ne constitue pas une exception. Qu'elles soient techniciennes de maintenance ou responsables qualité, chercheuses en R&D ou apprenties en production, les femmes occupent aujourd'hui tous les métiers

et représentent 15 % des effectifs en France au 31 décembre 2022, certaines filiales étant bien au-delà. L'entreprise a pour objectif de soutenir l'égalité des chances et d'élargir son vivier de talents en recrutant et promouvant les femmes au sein de ses structures.

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2022	Données France 2021	Données France 2020
	Répartition hommes/femmes (en %)	85/15	85 / 15	85 / 15
	Femmes Managers (en %)	15%	13 %	13 %

Pour l'année 2022, l'index ArcelorMittal en France s'établit à 88 points sur 100, conformément à la méthode de calcul fournie par le Ministère du Travail. C'est une baisse de 6 points par rapport à 2021 et un niveau équivalent à l'index de 2020.

Cet index a été calculé pour 11 entités juridiques d'ArcelorMittal en France, représentant au total 93 % de l'effectif français.

Des Plans d'action ont été mis en place pour retrouver le score de 2021.



Industeel France

Sur l'indicateur des augmentations (10/20 -> Objectif 20/20) : « notre indicateur s'est maintenu supérieur à 85% jusqu'à fin novembre 2022. En décembre nous avons effectué une mesure salariale de revalorisation sur une population ciblée d'opérateurs et de managers de production essentiellement composée d'hommes. Notre plan d'action est de continuer la féminisation entamée de notre population de production postée, et de s'interdire de mener des actions d'augmentations sur des populations ciblées le dernier mois de l'année ».

ArcelorMittal Méditerranée

Sur l'indicateur des promotions : (10/15 -> Objectif 15/15) : « Nous avons recruté plus de femmes en 2022 que les années précédentes, l'index ne reflète malheureusement pas notre engagement et notre conviction qui restent très forts sur ce sujet. Nous devons aller encore plus loin sur le travail réalisé en matière de promotions et réduire encore les écarts par catégorie. »

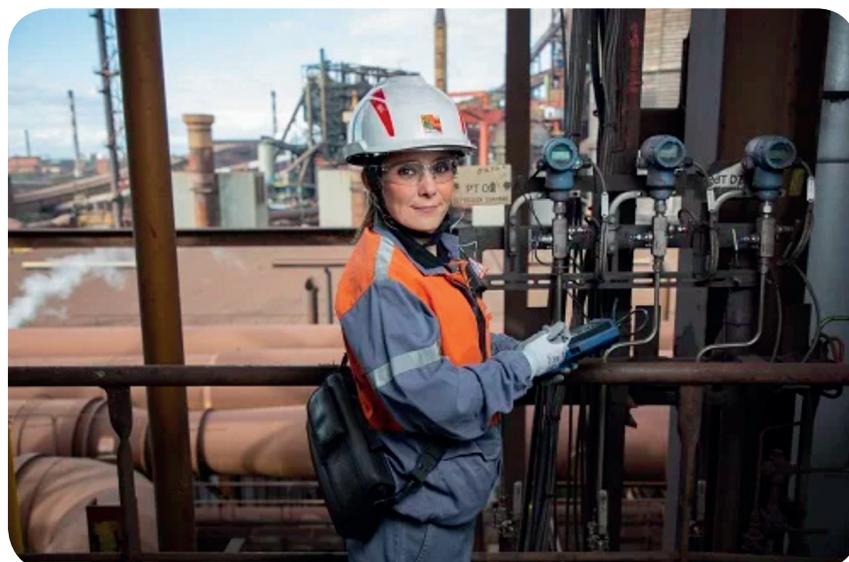
ArcelorMittal Treasury

Sur l'indicateur de la rémunération : aussi, afin de réduire les écarts de rémunération constaté, l'entreprise entend prendre des objectifs de progression visant à favoriser l'embauche des femmes aux postes identifiés comme étant sous représentés.

Pour ce faire, la société entend :

- développer des partenariats avec les écoles, les centres de formation professionnelle, les universités pour faire découvrir les métiers de l'entreprise. L'indicateur chiffré de suivi sera le nombre de partenariats réalisés sur une année.
- développer la conclusion de contrats en alternance et de stage avec des femmes afin de multiplier, à l'issue de ces contrats, les occasions de pouvoir concrétiser des embauches féminines. L'indicateur chiffré de ce suivi sera le nombre d'embauches définitives réalisées à l'issue d'un contrat d'apprentissage.

Sur l'indicateur des Augmentations individuelles (AI) et Promotions : mieux surveiller la répartition des Augmentations individuelles Promotions entre les hommes et les femmes.



Un rôle actif auprès de ses communautés de vie

La présence d’ArcelorMittal dans les communautés où il opère est renforcée par une relation basée sur le dialogue continu avec les partenaires et le soutien aux initiatives sociales qui représentent une opportunité pour l’ensemble des acteurs de la société civile. Notre acceptabilité dépend de la perception que nos partenaires ont de notre apport de valeur à l’ensemble de la société (économique, social et environnemental). En France, ArcelorMittal, à travers ses filiales, s’engage activement auprès des communautés locales dans le cadre d’un dialogue régulier avec les populations, les associations et les instances présentes sur le territoire. En fonction des besoins des collectivités et des entreprises implantées localement, le Groupe peut être amené à collaborer pleinement aux différentes initiatives économiques et industrielles dans lesquelles son apport apparaît profitable à l’ensemble des acteurs. Le bénévolat des employés fait également partie de la stratégie d’investissement communautaire qui stimule la motivation des salariés en établissant des liens avec les collectivités locales et en soutenant des projets locaux : on peut citer à titre d’exemples les journées de don du sang, le Téléthon, mais aussi les subventions « Coup

de pouce » allouées à des associations d’aide à la personne dans lesquelles leurs salariés sont engagés.

ArcelorMittal Méditerranée publie également un magazine de huit pages, intitulé « L’Acier & Vous », adressé à la population et à l’ensemble des acteurs locaux plusieurs fois par an, afin d’informer les habitants des différentes actions menées au sein de l’usine de Fos-sur-Mer dans les domaines de l’innovation, de l’environnement ou du social.

Pour les femmes des Restos du cœur



A la veille de la fête des mères, lors de la distribution de l’aide alimentaire aux Restos du cœur de Fos-sur-Mer, les femmes

bénéficiaires ont reçu un petit cadeau.

Stéphanie Sanchez, salariée du site et bénévole aux Restos du cœur était à l’origine de cette attention particulière. C’est en découvrant le dispositif des subventions coup de pouce proposé par l’usine « *que ça a fait tilt* ». L’idée : offrir des produits d’hygiène féminine aux femmes bénéficiaires des Restos du cœur

à Fos. Gel douche, soin du visage, lait pour le corps, démaquillant, protections féminines...

Un cadeau d’autant plus apprécié que la surprise avait été gardée jusqu’au bout par Stéphanie et son amie Marjorie, institutrice à Fos-sur-Mer, qui avaient fait les achats et préparé les paquets ensemble : « *certaines avaient les larmes aux yeux* ».

Courses solidaires

Le 15 mai, nos salariés ont participé à la **Marseillaise des Femmes**, pour la liberté des femmes dans le monde, leur droit à être soignées et pour l’égalité hommes/femmes.



(Acier et vous n°6 Juillet 2022)



Ambassadeurs, un réseau engagé en faveur de l'attractivité

Depuis 6 ans, des salariés œuvrent à la dynamique des relations écoles-entreprise afin de faire découvrir leur métier et susciter des vocations. La démarche vise à développer l'attractivité des métiers industriels et répond à des enjeux de marque employeur, d'intégration des jeunes et de recrutement (contrats, alternants, stagiaires...).

Les ambassadeurs d'ArcelorMittal France

Une centaine d'ambassadeurs se sont engagés dans cette démarche citoyenne avec l'appui des équipes Leadership & Développement Emploi Carrière (LDEC) et Communication. Cet engagement amène les ambassadeurs à réaliser diverses actions : participations à des forums école ou emploi, simulations d'entretiens, enseignements de cours et présentations dans les classes de collèges, lycées mais aussi d'IUT ou d'écoles d'ingénieurs. Chacun y trouve la possibilité d'agir selon ses envies, la proximité ou le public recherchés.

Ce sont des rencontres enrichissantes qui permettent de contribuer à la meilleure connaissance de l'autre, de l'environnement de travail, de l'industrie et de ses métiers.

En 2022, dix mairaines s'engagent dans la sensibilisation de jeunes femmes aux carrières scientifiques et technologiques afin de faire évoluer le regard de la place de la femme dans l'industrie.

Participation des ambassadeurs à Forindustrie en décembre 2022

FORINDUSTRIE est un évènement numérique destiné à faire connaître l'industrie, ses métiers et ses innovations aux collégiens, lycéens, étudiants et demandeurs d'emploi dans la région Méditerranée. Pendant 3 semaines, les industriels régionaux – dont ArcelorMittal Méditerranée, qui est partenaire de l'évènement – ont proposé aux participants de plonger dans un univers digital et de gagner une expérience extraordinaire dans le monde réel comme par exemple une visite de notre site de Fos-sur-Mer. Des contenus pédagogiques, ludiques et interactifs ont été proposés aux participants pour découvrir l'industrie et ses métiers, témoigner de la force de l'innovation industrielle française et promouvoir une industrie moderne et écologique.

Notre engagement auprès des communautés.

ArcelorMittal a pour objectif de démontrer la valeur que le Groupe apporte à la société et de permettre à ses parties prenantes de comprendre cette contribution, qui va au-delà de ses résultats financiers. ArcelorMittal mesure sa contribution à la société par différentes formes de valeur : la contribution économique apportée à ses parties prenantes ; la contribution au capital naturel, notamment la réduction de ses émissions de CO₂ et autres substances dans l'air ; la valeur de ses équipes... soit les bénéfices engendrés par les emplois que l'entreprise propose et par l'innovation des produits qu'elle fabrique. Ces formes de valeur sont bien entendu étroitement liées entre elles, ce qu'ArcelorMittal s'emploie à démontrer. La démarche de création de valeur, qui va au-delà de l'aspect purement économique, est essentielle pour un groupe comme ArcelorMittal, qui a décidé d'en faire un pilier à part entière de sa stratégie de responsabilité.

À travers l'ensemble de ses contributions – les rémunérations versées à ses salariés, les

investissements dans ses activités, les achats auprès de ses fournisseurs et sous-traitants en France, la création de valeur pour ses clients ou la conception de produits à forte valeur ajoutée, ArcelorMittal participe à la viabilité et à la pérennité de l'économie française.

L'ensemble des sites français est fortement engagé auprès des communautés.

En mars 2023, ArcelorMittal a annoncé qu'il devenait partenaire officiel des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. ArcelorMittal fabriquera les torches olympiques en acier à faible empreinte Carbone et produites en France qui porteront le feu sacré d'Olympie jusqu'à Paris en traversant le territoire pendant plus de deux mois, et les torches paralympiques utilisées lors du relais entre la ville de Stoke Mandeville et Paris. Enfin, ArcelorMittal produira également les grands anneaux et agitos présents dans la ville hôte, dont la localisation sera dévoilée en 2024.

De plus, de nombreux volontaires d'ArcelorMittal se sont engagés dans le programme de bénévolat pour la préparation des jeux Olympiques et Paralympiques.





6-L'Innovation

Le groupe ArcelorMittal a investi 286 millions de dollars en 2022 dans la recherche et le développement avec une équipe de 1600 experts travaille dans 14 centres différents à travers le monde dont 4 centres en France : Maizières les Metz ; Le Creusot, Fos-sur-Mer et Montataire.

Les équipes R&D se concentrent sur les domaines suivants :

- Technologies « breakthrough » de fabrication d'acier à faibles émissions pour lutter contre le changement climatique.
- La numérisation, en utilisant le big data, l'analyse et la robotique pour améliorer l'efficacité dans tous les aspects de l'entreprise, de la maintenance à la sécurité, de la reconnaissance des défauts et de l'assurance qualité à l'impression 3D.
- Innovation automobile, avec un accent sur la conception de solutions de véhicules électriques et la présentation de solutions allégeant le poids des véhicules au travers des programmes S-in Motion®.
- Des solutions de construction de rupture, développées dans le cadre de Steligence®.
- Les données sur la durabilité des produits qui sous-tendent notre

programme mondial de R&D, grâce à l'utilisation de notre outil d'innovation en matière de durabilité, des évaluations du cycle de vie et des déclarations environnementales des produits. En 2022 les équipes R&D ont réalisé 62 analyses de cycle de vie et publié 40 EPD (Environmental Product Declarations). De plus 400 personnes ont été formées par les équipes R&D à la méthodologie de l'analyse du cycle de vie.

Un vivier d'ingénieurs et de scientifiques qualifiés pour répondre aux besoins de demain.

La société de demain sera fondée sur la science, la technologie et l'ingénierie, mais à mesure que les entreprises demanderont de plus en plus de profils professionnels axés sur ces savoirs, il sera plus difficile d'attirer et de retenir les meilleurs salariés. Plus de la moitié des ingénieurs et techniciens de recherche que compte le groupe dans le monde sont basés en France. Plus de la moitié des activités R&D pour le secteur automobile et celui des procédés sidérurgiques, ainsi que l'intégralité de la recherche pour le secteur de l'emballage sont menées en France. Le plus grand campus mondial du groupe est basé à Maizières-lès-Metz, en Moselle. D'autres centres sont localisés au Creusot et à Montataire.



Thèmes	Indicateurs clés (en Equivalent Temps Plein)	Données France 2022	Données France 2021	Données France 2020
Une communauté d'ingénieurs et de scientifiques	Nombre de chercheurs	798	771	792
	Nombre de personnes travaillant pour la R&D	842	814	832

Notre force réside dans notre capacité à innover et à explorer continuellement les limites de la production de l'acier. C'est pourquoi nous misons sur l'Industrie 4.0 ou la quatrième révolution industrielle. L'Industrie 4.0 changera fondamentalement notre façon de produire

dans les années à venir. Nous avons toutes les cartes en main pour devenir le leader en matière d'innovation : des collaborateurs hautement qualifiés, des installations de haute technologie et des processus largement automatisés.

Ouverture en 2022 d'un deuxième Digital Lab à Uckange

Après avoir inauguré le 6 juillet 2021 son premier Digital Lab, à Dunkerque (Nord), ArcelorMittal a inauguré le 9 février 2022 son deuxième Digital Lab, implanté à Uckange, à côté de son site de Florange (Moselle), l'un de ses principaux sites de production d'acier en France, avec le soutien des pouvoirs publics locaux et régionaux. ArcelorMittal y anime un écosystème rassemblant d'autres industriels, des start-ups, des grandes écoles et des acteurs locaux du digital.

Le Digital Lab ArcelorMittal de Florange se concentre en particulier sur trois sujets : la qualité 4.0, la data intelligence et la maintenance 4.0.

La Digital Academy ArcelorMittal, hébergée au sein des deux Digital Labs de Dunkerque et de Florange, a vocation à devenir un centre de formation d'excellence au digital, à l'intelligence artificielle, à la technologie 5G et à la cybersécurité, au niveau régional et national.

Des partenaires industriels, des start-ups, des grandes écoles

Au sein des Digital Labs, ArcelorMittal bénéficie de l'apport d'autres grands acteurs tels qu'Orange Business Services et Ericsson France pour y mener des projets en commun pour la connectivité mobile 5G.

Le 2 février 2023, ArcelorMittal France annonce le démarrage opérationnel de 5G Steel, le plus grand réseau 4G/5G en environnement industriel, avec Orange Business Services et Ericsson. Cette initiative, soutenue par le gouvernement français dans le cadre du plan France Relance, permet aujourd'hui de mettre en œuvre les premiers cas d'usage industriels sur le site ArcelorMittal de Dunkerque.



Achévé de rédiger
en Septembre 2023

ArcelorMittal France
Immeuble Le Cézanne
6 rue André Campra
93212 La Plaine Saint-Denis cedex

france.arcelormittal.com



ArcelorMittal